

## Avant-Propos

Volume 30, numéro 1, 1999–2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027598ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027598ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

### ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

(1999). Avant-Propos. *Revue générale de droit*, 30(1), V–X.  
<https://doi.org/10.7202/1027598ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2000

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## AVANT-PROPOS

---

Dans la perspective de l'année 2000 nous avons entrepris l'étude d'une nouvelle maquette, dans le but de refaire une fois de plus la toilette extérieure et intérieure de la *Revue générale de droit*. Par ailleurs, un retard dans nos parutions (le premier depuis plus de 15 ans), causé par des motifs tout à fait incontrôlables et bien étrangers à notre volonté, nous a conduits aux portes de l'année 2000 alors que le volume 30, correspondant à l'année 1999, n'avait par été publié. Ces deux circonstances ont provoqué une décision qui nous permettait de revenir à notre périodicité régulière : exceptionnellement le volume 30, faisant peau neuve, serait un volume charnière correspondant aux années 1999-2000. On évite ainsi certains anachronismes, sans pour autant escamoter complètement l'année 1999, ce qui aurait dérouté les bibliothécaires. On profite donc de ces heureuses coïncidences pour être, une fois de plus, à jour.

Nos abonnés ne subissent aucune perte, puisque leur paiement ne se fait que lorsque le premier numéro de chaque volume est publié. Ainsi, après avoir reçu les quatre numéros du volume 29, correspondant à l'année 1998, le volume 30 leur parvient.

Nous avons demandé à une ancienne assistante à la rédaction, qui est devenue rédactrice du *Alumni litteræ, droit@uottawa*, de nous faire part des motifs qui la poussent à attendre avec hâte chaque numéro de la *Revue générale de droit* à cause de la riche diversité de son contenu.

Probablement que vos motifs sont semblables. Nous comptons toujours sur votre appui et votre fidélité.

Le Comité de rédaction par  
Ernest Caparros  
Directeur

---

## ***La Revue générale de droit :* bien plus qu'un simple périodique**

En 1991, j'ai été choisie pour faire partie de l'équipe de la *Revue générale de droit* dans le cadre du cours Enseignement appliqué, au programme de licence en droit à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa. C'est à ce moment que j'ai pu constater l'énormité du travail qui se cache derrière la parution de chaque numéro de la *Revue*.

Désormais, chaque fois que je la reçois, je prends plaisir à la parcourir et j'y trouve toujours quelque chose qui m'intéresse. Les articles qui paraissent à la *Revue* couvrent une multitude de domaines du droit, tant en droit civil qu'en common law. Par la voix de ses collaborateurs étrangers, la *Revue* offre également à ses lecteurs des articles et chroniques bibliographiques touchant le droit international public et privé ainsi que le droit comparé.

Lorsque j'ai une recherche à faire, je consulte bien entendu la *Revue* afin d'y dénicher des perles. La recherche dans toute l'information publiée à la *Revue* est facilitée par les tables cumulatives publiées en 1994. Elles organisent les travaux des trente dernières années en cinq types d'index pratiques. Depuis, dans le dernier numéro de chaque année, paraît une table cumulative de la doctrine publiée au cours de l'année. Outre les tables cumulatives, l'équipe de la *Revue* est à mettre au point un mode de recherche informatisée afin de faciliter la recherche doctrinale dans les nombreux articles parus à la *Revue*.

En plus de son riche contenu, un supplément à la *Revue* est envoyé à chacun des abonnés et ce, annuellement. Il s'agit du bulletin des anciens de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Section de droit civil, qui a pour titre *droit@uottawa.ca*. Ce bulletin regorge d'informations sur les programmes et événements qui se déroulent à la Faculté de droit. On informe le lecteur des activités savantes qui ont eu lieu et qui prendront place au cours de l'année qui vient. Vous pouvez être ainsi informés des colloques et conférences

qui vous intéressent. S'ils sont passés, vous pouvez au moins tenter d'obtenir les actes et documents qui y ont été distribués. Si ces activités sont à venir, vous pouvez communiquer avec les responsables afin de vous y inscrire.

En somme, la *Revue* est une occasion pour tout juriste d'être à jour dans des domaines du droit tous aussi variés qu'intéressants et d'être informés des activités savantes qui se déroulent à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, par le biais du bulletin des anciens *droit@uottawa.ca*. La *Revue* peut également vous offrir la possibilité de contribuer à l'enrichissement de la doctrine juridique en y collaborant, si vous désirez partager le fruit de vos réflexions.

Au-delà des pages de la *Revue*, il faut souligner le travail d'une équipe qui, par leur enthousiasme et leur professionnalisme, rend la lecture de la *Revue* à la fois attrayante et intéressante.

C'est pour toutes ces bonnes raisons que j'attends chaque numéro de la *Revue* avec impatience. Elle est une source d'informations importante non seulement pour la recherche juridique mais elle est également un outil de formation continue et même de rayonnement professionnel.

Roxanne Guérard  
Avocate, Ottawa

---

## **Prix de la Fondation du Barreau du Québec au professeur Jacques Beaulne**

Nous tenons à féliciter l'un des membres de notre comité de rédaction, le professeur Jacques Beaulne à qui la Fondation du Barreau a décerné en décembre 1999 son prix du Concours juridique 1999 dans la catégorie « Monographies » pour son ouvrage *Droit des fiducies* paru dans la série Précis de la Collection Bleue, qui a aussi connu un grand succès de librairie chez Wilson & Lafleur Ltée. Ce prix prestigieux est doté d'une bourse de 5 000 \$.

Nos lecteurs ont pu se familiariser avec le contenu de ce livre en lisant la chronique bibliographique de M<sup>e</sup> Jacques Taschereau dans notre *Revue* (Cf. (1998) 29 *R.G.D.* 349-351). Une autre recension du professeur Claude Witz a été publiée dans la *Revue internationale de droit comparé*, 1999, aux pp. 1151-1153.

Le directeur  
Ernest Caparros

---

## **La Médaille de l'Ordre de la Pléiade au doyen Louis Perret**

Le doyen de la Section de droit civil le professeur Louis Perret a reçu, le 28 janvier 2000, à l'Assemblée nationale du Québec, la Médaille de l'Ordre de la Pléiade (Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures).

Le professeur Perret déploie, depuis des dizaines d'années, des efforts soutenus et efficaces afin d'établir des

échanges avec de nombreuses institutions juridiques de l'Amérique latine, des États-Unis et des pays européens. Il a ainsi rendu des grands services aux idéaux de la francophonie.

Ce sont ses éminents mérites d'ambassadeur de notre système bijuridique et bilingue qui sont reconnus par cette médaille.

Nos plus sincères félicitations.

Le directeur  
Ernest Caparros